



PYRENEES ROUSSILLON

Siège social : Maison départementale des Sports
Rue Dugay-Trouin - 66 000 PERPIGNAN

Compte rendu de l'Assemblée Générale du samedi 26 janvier 2008, à 9 heures 30 Maison des Sports à PERPIGNAN

Présents: Jean-Pierre BUISSONNEAU, David CAILLON, Georges CARBASSE, Christine CESSIO, Charles DIAS, Philippe FARGERS, Jean GAILLARDE, Christophe JAN Y, Jean François MAUNY, Philippe PRADES, Pierre SARDIN, Jérôme SEYCHAL, Jenny SAYELL, Charles TORRENT, Jean VIGUIER.

Invités : Jean Romans (président du CDOS) et Laurent Vilbrin (directeur de la jeunesse et sports)

Excusés : Benoît SANTELLANI , Didier EXIGA

Clubs et O.B.L. Membres du CDVL 66

<i>nom club/OBL</i>	<i>n°</i>	<i>Catégorie Licences 2007</i>	<i>Lic.</i>	<i>Annue lles</i>	<i>Nbre de voix</i>
ALIGERS	14512	Asso	44	44	220
CANET KITE CLUB	14012	Asso	54	54	270
ESCAPADE AERIENNE	14350	Asso	23	23	115
LES AILES CERDANES	14506	Asso	77	72	360
LES AILES VALLESPYR	14134	Asso	19	19	95
PEP'AIR	14609	Asso	22	22	110
C-KITE	14922	OBL	1	1	1
VOL'AIME	14903	OBL	105	57	57

8 structures sont représentés : ALIGERS/ CANET KITE CLUB / ESCAPADE AERIENNE/ LES AILES CERDANES/ LES AILES DU VALLESPYR/ PEP'AIR/ C-KITE/ VOL'AIME représentant 1228 voix. Les quorums requis sont atteints. L'assemblée est déclarée délibérante.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale extraordinaire du 13 janvier 2007
- Rapport moral du président du CDVL et rapport d'activité
- Rapport financier du trésorier et approbation des comptes
- Budget prévisionnel 2008
- Rapports des commissions
- Interventions des présidents de club
- Projets et perspectives 2008
- Interventions des invités
- Réforme des commissions
- Élections complémentaires au comité directeur
- Election du Président intérimaire

Pierre SARDIN étant le président intérimaire, il ouvre la séance à 9 heures 45. Il commence par remercier la présence des libéristes et remercie particulièrement la présence de Jean Roman, président du CDOS et Laurent Vilbrin directeur de la jeunesse et sports. En complément il fait part des excuses de Yves Gille, président de la ligue, qui ne pas assister à cette AG.

Pour le bon déroulement de l'AG, le président demande de laisser parler les orateurs et d'attendre la fin de leur intervention pour intervenir.

Approbation. Compte-rendu de l'assemblée générale du 13 janvier 2007.

Le secrétaire rappelle que le compte-rendu a été diffusé par courrier électronique.

Le contenu du document faisant l'objet d'une projection vidéo, le secrétaire sollicite les commentaires et observations.

Soumis au vote le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Rapport Moral

Le président intérimaire lit son rapport moral. Ce rapport est en joint en annexe 1.

Suite à la lecture du rapport moral, ce rapport est approuvé à l'unanimité.

Bilan d'activité

Le président énumère les différents temps forts liés au vol libre ayant eu lieu au cours de l'année 2007 dans le département.

- Finalisation du Plan Départemental des Sites et des Itinéraires (PDSEI) qui recense les lieux de pratique de vol libre (sites conventionnés et non conventionnés). Le plan a été remis au service du CG 66 par l'intermédiaire du CDOS.
- Signature d'une convention pour le site Montescot concernant la pratique de vol treuillé.
- Achat d'une balise pour le site des Mauroux
- Signature de la convention de Camélas
- Traitement du dossier de la TMA
- Inauguration du site de Sorède
- Formation de treuilleurs
- Compétition A de parapente organisée en Cerdagne
- Compétition Catalunya kite contest
- Mise en place du projet de signalisation des sites de vol de libre

Le président passe la parole à Jean-François MAUNY pour le compte rendu financier de l'exercice 2007 et le projet de budget 2008.

Rapport financier

Le trésorier indique que le budget 2007 est excédentaire 1614 €. Il détaille les principaux produits :

- subvention Conseil Général 2400 €
- subvention jeunesse et sport 1000 €
- subvention CNDS 1700 €
- cotisations 320 €

Concernant les cotisations, le trésorier indique que les OBL Kite ne payent pas leurs cotisations. Suite à l'appel à cotisation, il n'y a pas de relance pour obtenir le montant de la cotisation. Le problème vient du fait que ces structures traitent directement avec la FFVL pour obtenir le numéro d'agrément et lorsqu'elles obtiennent l'agrément, elles continuent d'ignorer le CDVL. Le président profite de la présence d'un cadre technique de la FFVL (Christine Cessio) pour lui faire part de ce dysfonctionnement.

En complément, Jean Viguié intervient pour signaler que 0 € de frais de déplacement dans le compte d'exploitation, ce n'est pas normal car cela peut induire la démotivation des bénévoles s'ils doivent financer eux-mêmes leur déplacement. Le trésorier a répondu qu'il était d'accord mais cela nécessite de trouver de nouveau financement.

Ensuite le trésorier présente le bilan (Actif/Passif). Suite à cette présentation le rapport financier est soumis au vote. Il est approuvé à l'unanimité.

Concernant le budget prévisionnel, il est présenté par le trésorier et suite à cette présentation, il est approuvé à l'unanimité.

Rapports des commissions

- *Commission formation – Jérôme Seychal*

La synthèse de l'activité a fait l'objet d'un document présenté par Jérôme Seychal à l'aide de projection vidéo. Le document est joint en annexe. Les points importants évoqués sont :

- *Contrairement à l'année 2006 où aucune réunion n'avait été tenue, au cours de l'année de 2007, une réunion a eu lieu le 12 janvier 2007 à Prades*
- *La formation se déroule sur 2 secteurs : la montagne (Cerdagne) et la plaine du Roussillon.*
- *Les années précédentes, la répartition des sommes s'est faite au prorata des sommes engagées par les structures. Pour 2007, la commission souhaite que la répartition des sommes se fasse au prorata du nombre d'élève (nombre de licence).*
- *Le CIE en Cerdagne fonctionne bien*
- *Le CIE en plaine est en cours d'élaboration*
- *Pour les petits vols et les grands vols, la licence jeune n'est pas adaptée car il faut à proximité une école de club. La licence volant apparaît plus adaptée.*

Suite à une longue discussion, le président précise qu'il est difficile de définir un critère objectif pour la répartition des sommes et que la demande de Jérôme Seychal sera prise en compte lors d'un prochain comité directeur du CDVL.

- *Commission sites et balises – Jean Gaillarde*

Un document a été établi concernant le fonctionnement de cette commission. Il est en joint en annexe. Jean Gaillarde a présenté un grand nombre d'activités concernant l'entretien des sites et l'entretien des balises.

Lors de cette présentation, Jean Viguié est intervenu pour faire part de 2 projets :

- *Remettre en herbe le décollage des Mauroux*
- *Entretien de 50 mètres de la piste des Mauroux (coût estimé 4000 à 6000 €). L'AG d'Escapade Aérienne propose de financer ce projet en demandant une participation aux structures du vol libre du département. 4 parts pour les clubs et les OBL de Cerdagne et 2 parts pour le CDVL.*

Le président a demandé à Jean Viguié de faire parvenir au CDVL, la demande des projets ainsi que les devis associés.

En conclusion, Jean Gaillarde indique que des actions de débroussaillage ont été réalisées à titres gracieux mais à l'avenir, il doute que cela puisse continuer et il propose de créer une commission pour rechercher et acquies des subventions.

Intervention du directeur départemental de la jeunesse et sport – Laurent Vilbrin

Les grandes lignes des propos tenues sont :

- *Le grand public ne sait pas que le département des PO est un département de Vol Livre*
- *Il faut développer l'aspect de communication*
- *Le SDSI a des difficultés à aboutir*
- *L'image des sports de pleine nature dans les PO est désastreuse alors que les activités sont nombreuses*
- *Il manque une visibilité générale des sports de pleine nature dans le département*
- *Le CNDS nouvelle mouture est de s'occuper des élèves de 16 h à 18 h*

Intervention des présidents de club (bilan d'activité 2007 et projet)

- Aligers
 - *Formation des professeurs EPS*
 - *Formation de 11 treuilleurs*
 - *Signature d'une convention avec la faculté de Perpignan*
 - *Participation aux entretiens des sites*
 - *2 sorties club*
 - *Achat de 2 parapentes*

- Escapade Aérienne
 - *Gestion du site Mauroux*
 - *Organisation de la fête du Vol Libre*
 - *Participation à la compétition A de parapente et la compétition de Snow kite*

- Canet Kite club
 - *Agrandissement de la zone*
 - *Demande de création d'une nouvelle zone de pratique*
 - *Demande à FFVL de réduire les bouées de balisage*
 - *Organisation d'une manifestation kite*
 - *Projet de formation à la sécurité en mer*

- Pep'Air
 - *Organisation de la Compétition Catalunya kite contest*
 - *Annulation d'une manche du championnat de France de Kite*
 - *Convention d'un quatrième site de snow kite*
 - *Achat de 8 ailes de kite pour la location*
 - *Projet jeunes kite (2 sorties organisées)*
 - *Organisation d'une compétition en A en parapente*
 - *Organisation d'une compétition en B en parapente*
 - *Projet 2008 : reconduite des compétitions et du projet jeune*

- Les Ailes Cerdagnes (des documents ont été transmis au CDVL)
 - *Changement du DTE de l'école et arrivé de nouveaux moniteurs*
 - *Prêt de matériel auprès des élèves du CIE*
 - *Julien Garcia (parapentiste de haut niveau) participe à l'animation du club*

- *Projet 2008 : formation des jeunes, initiation et pratique de la compétition avec Julien Garcia*
- Les Ailes du Vallespir
 - *Organisation de la fête du vol libre*

Réforme des commissions

Etant donné que les temps d'intervention ont duré plus longtemps que prévu, le président propose de ne pas traiter la réforme des commissions lors de cette AG mais de le faire lors d'un prochain comité directeur. Il fait toutefois le constat que le système de commission, s'il continue en l'état, c'est l'avenir de CDVL qui est en jeu.

Elections au Comité Directeur.

Deux postes vacants sont à pourvoir par voie d'élection.

Quatre candidatures ont été enregistrées :

1. Caillon David
2. Retana Elie
3. Jany Christophe
4. Dubus Jean François

Jean François Dubus est élu avec 1056 voix et Christophe Jany avec 802 voix.
David Caillon a obtenu 220 voix et Elie Rétana 378 voix.

Suite à ces résultats, le président indique que les 2 personnes non élues ne doivent pas se décourager et lors de la prochaine AG, en raison de la nouvelle olympiade, tous les postes du comité seront renouvelables,.

Intervention du président du CDOS – Jean Romans

Il commence son intervention en précisant que sans le CDVL les structures du Vol Libre rencontreraient de grandes difficultés pour se faire entendre auprès des communes et des cantons. Concernant les SDSI, il précise que le CDVL a fait un énorme travail et la décision d'appliquer est actuellement dans les mains du Conseil Général.

Il rappelle aussi que pour minimiser les frais de déplacements, la personne concernée doit établir un coût des déplacements et en faire don à l'association. Ainsi, en déclarant cette somme aux impôts, il est possible de récupérer 66 % de cette somme.

Concernant le CNDS, suite à une directive nationale, les modalités d'attribution sont modifiées pour l'année 2008. 44 % des subventions obtenues devront être obligatoirement destinées à un public prioritaire, à savoir les scolaires dans le créneau horaire de 16h à 18h et les jeunes des quartiers sensibles. Jean Romans indique que ce nouveau type d'attribution est intenable et il a fait remonter son insatisfaction de manière courtoise mais responsable, auprès du préfet de région et des institutions nationales et départementales concernées.

De manière concrète, pour 2008, si 2000 € sont attribués au CDVL, 1120 € (56%) seront destinés aux clubs pour leurs projets traditionnels et 880 € (44%) seront attribués pour les projets destinés au public prioritaire. Si le CDVL ne présente pas de projet cohérent concernant ce public prioritaire, les 880 € devront être rendus au CDOS et seront attribués à un autre comité du département plus impliqué dans la réalisation de ces projets spécifiques.

Election du Président

Lors de l'AG précédente, en l'absence de volontariat exprimé, le Comité Directeur s'est entendu pour procéder par tirage au sort et Pierre SARDIN avait été désigné.

Pour pallier à cette anomalie, le président intérimaire demande si un des membres du comité souhaite faire acte de candidature. A cela, Jean Gaillarde propose sa candidature mais à condition que les règles de fonctionnement du CDVL soient clairement définies. Pour cela il propose de mener un débat. Pierre Sardin répond que la candidature de président n'est pas soumise à condition et que le fonctionnement du CDVL est défini dans ses statuts.

Ensuite il renouvelle sa demande : est-ce qu'il y a un candidat pour le poste de président pour l'exercice à venir ?

Le fait que personne ne se présente, le président demande aux membres du bureau s'ils souhaitent renouveler la procédure par tirage au sort. En absence de volontariat parmi les membres du bureau, Pierre Sardin accepte une nouvelle fois la charge de Président pour l'année 2008 en précisant que s'est la dernière fois. Sa candidature est approuvée par l'Assemblée Générale à l'unanimité des voix.

Le président remercie les participants.

La séance est suspendue à 12 heures 30

Le Secrétaire de séance
Philippe Prades